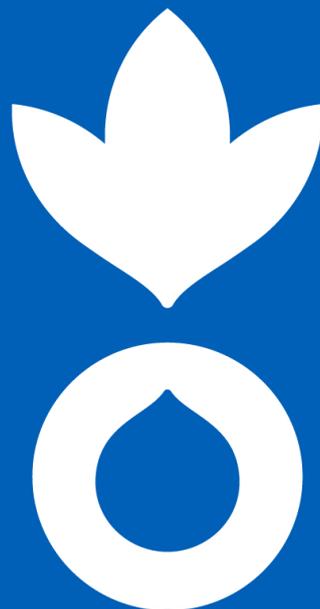


BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE SUR LE BURKINA FASO



FAITS SAILLANTS

- Situation de pâturage favorable
- État d'embonpoint du bétail moyen à bon
- Mouvements anormaux de bétail
- Entrave à la mobilité du bétail
- Hausse du prix des céréales
- Baisse des prix du bétail
- Termes de l'échange caprin mâle contre sorgho défavorables pour les éleveurs





Ce bulletin de surveillance de la zone agropastorale des régions de l'Est, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, des Hauts Bassins, du Centre-Est, du Centre-Sud et du Centre-Nord du Burkina Faso est produit en collaboration entre Action contre la Faim (ACF), le Réseau Billital Maroobé (RBM), Terre des hommes Lausanne (Tdh-L) et Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF-B). Ce bulletin entre dans le cadre du projet de surveillance pastorale intégré au programme de Réduction de Risques de Catastrophes (RRC) d'ACF en Afrique de l'Ouest, du projet Programme de Résilience et de la Cohésion Sociale au Sahel (PROGRESS) et du projet Portefeuille Thématique Climat Sahel – PTCS – SIT Sahel II financé par ENABEL. La vocation de ces projets est d'appuyer le SAP national dans la collecte et l'analyse des données pastorales.

La démarche méthodologique mise en place combine des enquêtes au niveau de sites sentinelles de surveillance pastorale de RBM et de Tdh-L sous la supervision de ACF, et les sites sentinelles de VSF-B, ainsi que l'exploitation de données satellitaires accessibles sur le site www.geosahel.info.

Les enquêtes de terrain concernent 51 sites sentinelles répartis sur 18 provinces des 7 régions couvertes. Les données sont collectées au niveau de chaque site à une fréquence hebdomadaire pour les sites suivis par RBM et Tdh-L, et décadaire pour les sites suivis par VSF-B et sont par la suite traitées pour une interprétation cartographique et statistique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivité) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.



CONTEXTE

Au cours de la période d'août à septembre 2024, le Burkina Faso a enregistré une quantité importante de pluie. L'hivernage a été bonne avec une bonne campagne agricole en perspective dans l'ensemble. L'insécurité dans certaines zones rurales a également restreint l'accès aux terres cultivables, aux pâturages et aux points d'eau, aggravant la vulnérabilité des communautés pastorales.

La situation économique reste précaire, avec une inflation élevée et un accès limité aux services de base, notamment dans les zones rurales. Socialement, les déplacements internes de populations en raison des conflits et des conditions climatiques difficiles ont exacerbé la crise humanitaire, tandis que les efforts d'assistance peinent à répondre aux besoins croissants. La demande en assistance humanitaire est de plus en plus croissante.

SITUATION PASTORALE

LOCALISATION DES AGENTS COLLECTEURS DE DONNÉES

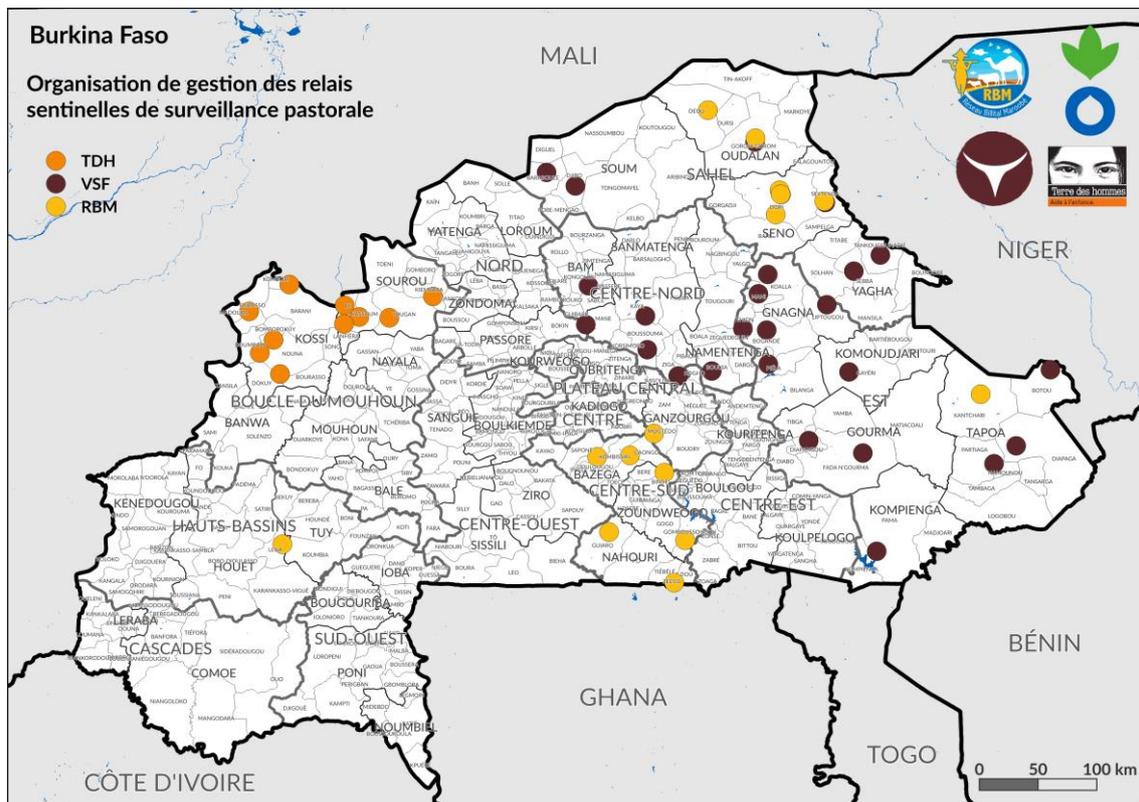


Figure 1 - Localisation et organisation de gestion des relais sentinelles de surveillance pastorale

Les agents collecteurs de données, appelés sentinelles pastorales, sont répartis sur 7 régions à raison de 10 agents au niveau de la Boucle du Mouhoun, de 6 agents au niveau du Centre-Sud, de 6 agents au niveau de Centre-Nord, 14 agents au niveau de l'Est, 1 agent au niveau des Hauts-Bassins, 1 agent au niveau de Plateau-Central et 13 agents au niveau du Sahel.

Les sentinelles relèvent des services techniques rattaché à l'État et donc employés du ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso (chefs de zone d'appui technique en élevage) ou membres des organisations paysannes partenaires. Ils



travaillent en étroite collaboration avec les organisations : Action contre Faim ACF, le Réseau Billital Maroobé RBM, Terre des hommes Lausanne Tdh-L et Vétérinaires Sans Frontières Belgique VSF-B (Figure 1). La régularité de la collecte peut varier en fonction des appuis disponibles ou des évolutions de contexte. Seules les localisations pour lesquelles des données ont été collectées durant la période concernée on fait l'objet de traitement dans le présent bulletin.

CONCENTRATIONS ET MOUVEMENTS

La Figure 2 indique les mouvements des troupeaux au niveau des zones suivies courant la période d'août – septembre 2024. La figure met en exergue les zones de concentration animale autour au niveau des différentes communes suivies. On enregistre une concentration moyenne à forte dans la majorité des sites d'observation. Ainsi, nous constatons des fortes concentrations au niveau des communes de Dori et Gorom-Gorom dans la région du Sahel, de Mani et de Thion dans la région de l'Est, de Kassoum dans la Boucle de Mouhoun, à Boudry dans le Plateau Central, à Bindé, Garo et Gomboussougou dans le Centre Sud et Ziga dans le Centre Nord. Dans les autres zones, les concentrations vont de moyennes à faibles réparties beaucoup plus entre les bandes Nord et Est. Une concentration faible voir très faible est observée autour des chefs lieu de commune où la situation sécuritaire est précaire. C'est le cas des communes de Djibo, Seytenga, Sebba, Tankougounadjé et de Déou dans le Sahel, Gayéri et Kantchari à l'Est, Korsimoro et Kongoussi dans le Centre Nord, de Di dans la Boucle du Mouhoun.

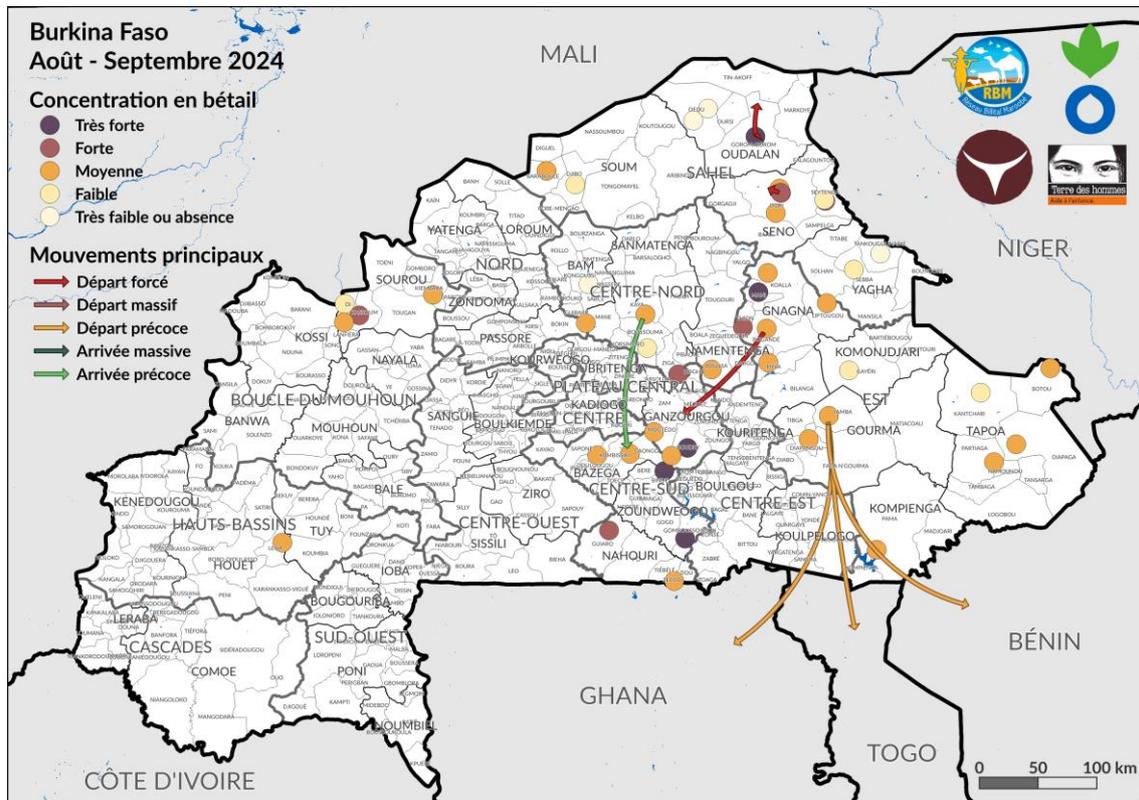


Figure 2 – Mouvements et concentration en bétail rapportés pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso



Par rapport aux mouvements des troupeaux, on a enregistré au cours de la période (août – septembre 2024) des départs forcés de la commune de Gorom Gorom vers la commune de Markoye et à l'intérieur de la commune de Dori. La même situation a été observé de la commune de Bogandé à l'Est vers le Plateau Central notamment dans la zone pastorale de Gadghin dans la commune de Mogtédou. Nous avons également enregistré des départs précoces de la commune de Yamba à l'Est en direction des pays voisins (Togo, Bénin et Ghana). On a enregistré l'arrivée précoce des éleveurs dans la commune de Kombissiri en provenance de la commune de Boussouma dans le Centre Nord. Ces mouvements sont liés au contexte sécuritaire au niveau des sites d'observation.

ÉTAT DES PÂTURAGES

La Figure 3 donne la situation de couverture végétale du sol à la période d'août – septembre 2024. Globalement, la couverture végétale est bonne au cours de cette période. Dans l'ensemble, le taux de couverture varie entre 80% à 90%. Tout de même, la couverture varie toujours du Nord au Sud avec un taux allant de 80% à 90% voire 100% par endroit plus au Sud. Certaines communes du Nord enregistrent des taux variant de 50% à 60% et par endroit 70%. La couverture végétale montre une bonne disponibilité fourragère sur l'ensemble des sites d'observation.

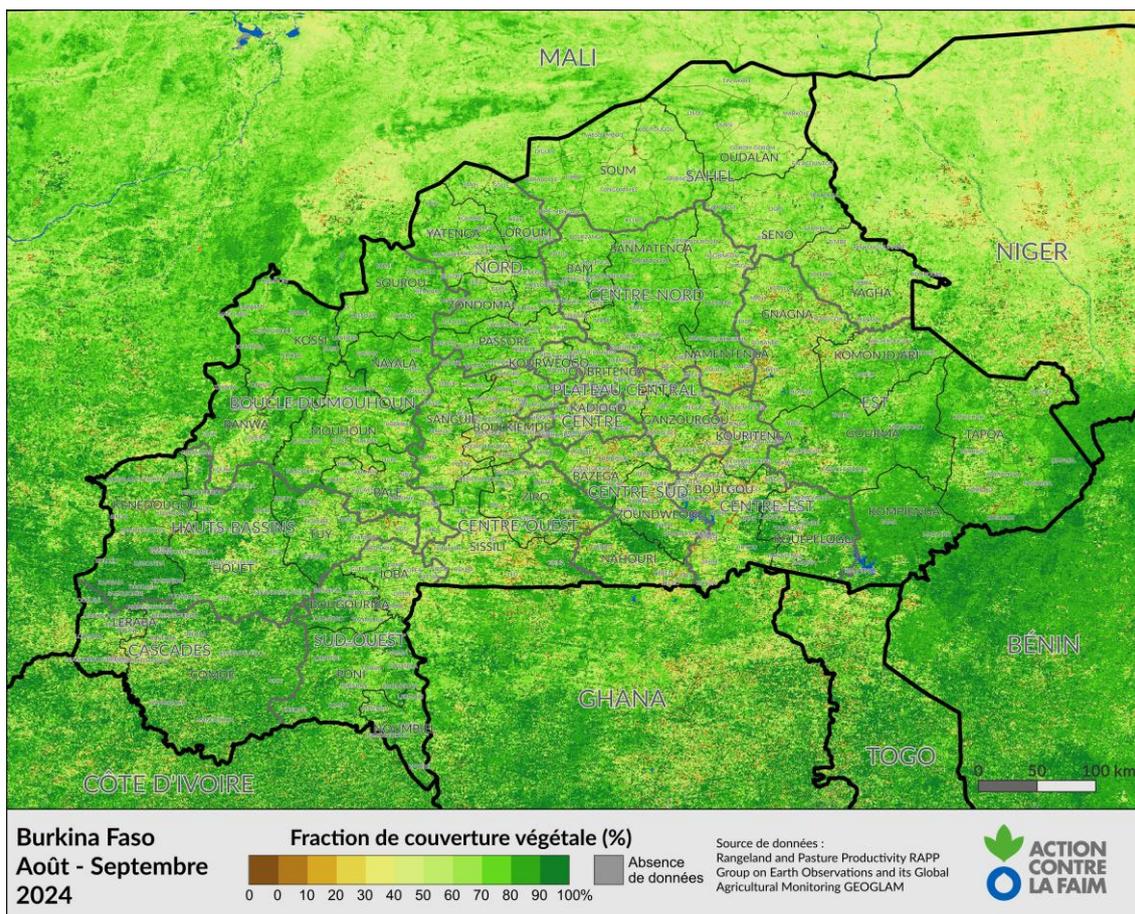


Figure 3 – Fraction de couverture végétale observée pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso



La Figure 4 montre la situation des ressources fourragères remontée par les relais. On peut voir apparaître sur cette figure une disponibilité fourragère très suffisante à suffisante sur la majorité des sites. La situation est globalement dominée par une disponibilité suffisante à très suffisante avec 71% des sites suivis.

On a enregistré également 8 sites avec une disponibilité moyenne dans les communes de Lanfiera, Kombissiri, Mogtédo, Kaya, Sebba, Bogandé, Piéla et Gayéri respectivement dans les régions de la Boucle du Mouhoun, du Centre Sud, du Plateau Central, du Centre Nord, du Sahel et de l'Est.

Au cours de la cette période d'août – septembre 2024, on a enregistré 6 sites avec une disponibilité insuffisante en pâturage dans les communes de Dori et de Seytenga au Sahel, dans les communes de Mani, Thion et Gayéri à l'Est, et à Boudry dans le Plateau Central. La situation est particulièrement inquiétante sur les sites avec un déficit fourrager au cours de cette période d'observation.

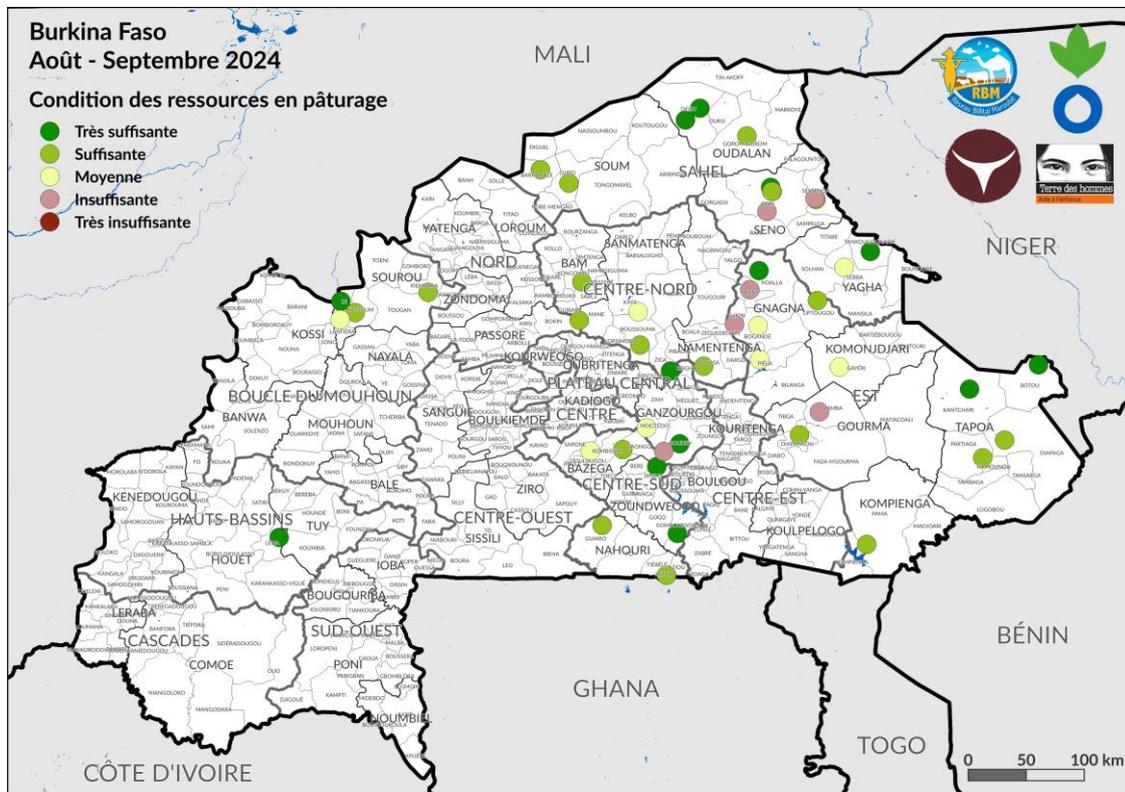


Figure 4 – Condition des ressources en pâturage rapportée pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso

La Figure 5 donne la situation de l'anomalie de couverture végétale durant la période d'août – septembre 2024. On constate une anomalie positive sur une bonne partie des régions du Sahel, de la Boucle du Mouhoun, du Nord, du Centre Nord et de l'Est allant à +25% par endroit. On note quelques zones présentant une anomalie positive dans les régions des Hauts Bassins et des Cascades de l'ordre de +5 à +15%.

On constate cependant que les deux tiers sur du territoire national présente une anomalie de couverture négative de l'ordre de -5% à -25% par endroit notamment dans le Centre Ouest, le Centre Est, le Sud-Ouest.

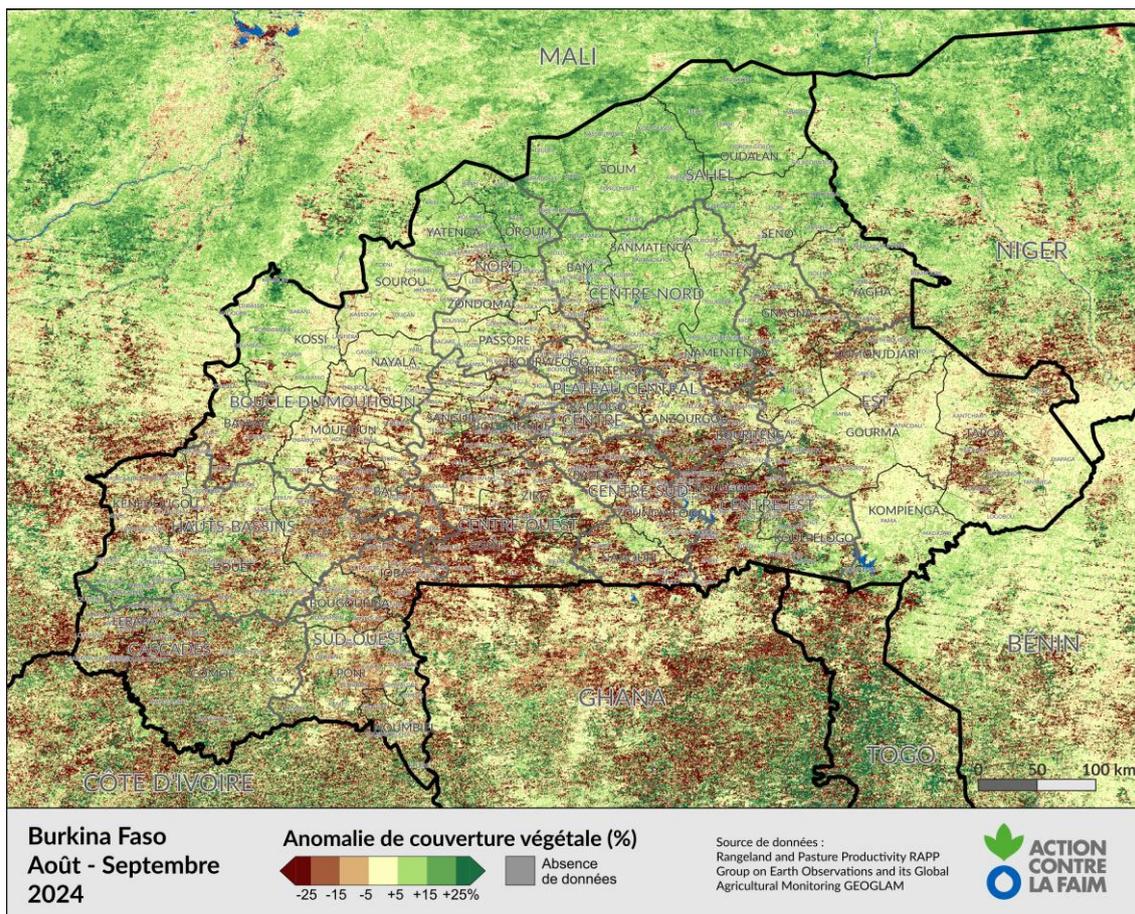


Figure 5 – Anomalie de la fraction de couverture végétale observée pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso

RESSOURCES EN EAU ET SOURCES PRINCIPALES D'ABREUUREMENT

La figure 6 donne la situation des ressources en eau courant la période d'août – septembre 2024. Globalement, cette situation est dominée par une disponibilité suffisante à très suffisante sur environ 80% des sites suivis, du fait de la bonne campagne pluvieuse. Néanmoins, on observe quelques sites où la disponibilité en eau est moyenne voir insuffisante. Il s'agit des sites recensés dans les communes de Deou, Gorom Gorom, Kaya, Yamba, Boudry, Mogtédo et Kombissiri.

La Figure 7 illustre les sources principales d'abreuvement. En effet, au cours de la période d'août à septembre 2024, les sources principales d'abreuvement sont les mares sur environ 41% des sites rapportés, ensuite les rivières et les barrages arrivent en second sur environ 32% des sites. Les puits ont été utilisés sur 15% des sites d'observation. Seul dans le Kossi, nous avons enregistré le forage comme source d'abreuvement.

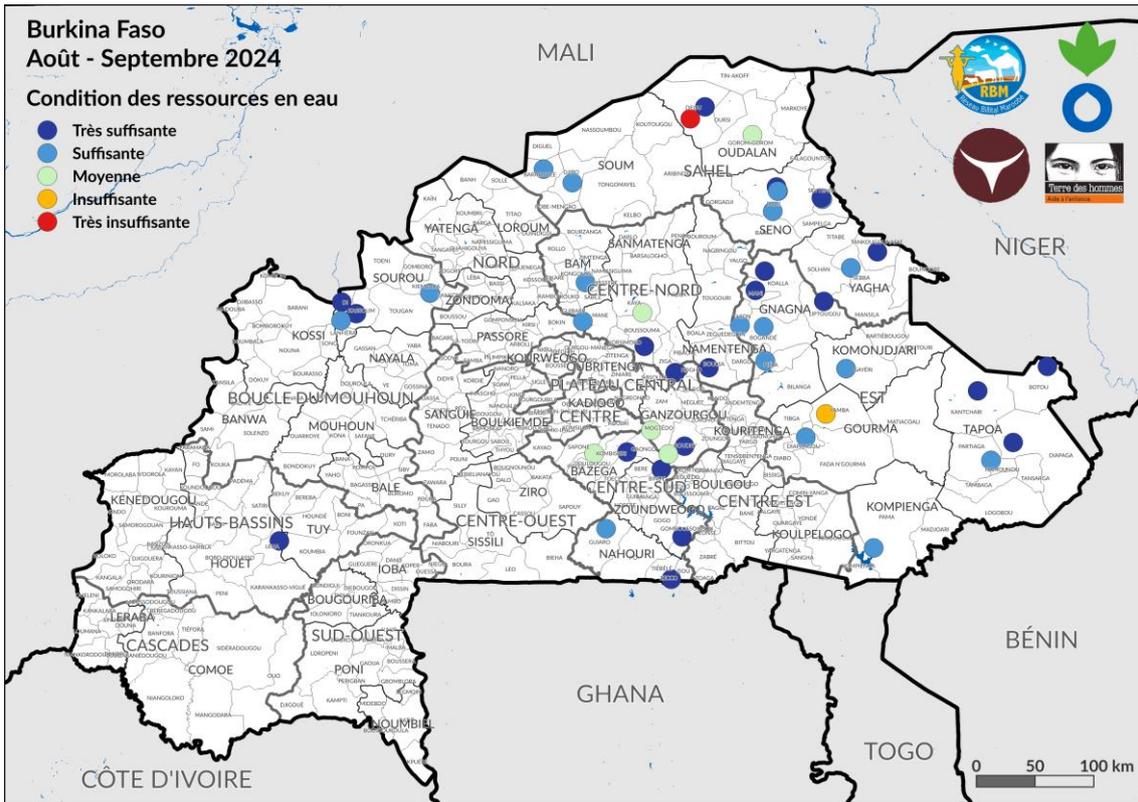


Figure 6 – Condition des ressources en eau pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso

Les éleveurs ont moins utilisé les sources d'eau souterraine, indiquant que l'eau de surface était suffisamment disponible durant cette période.

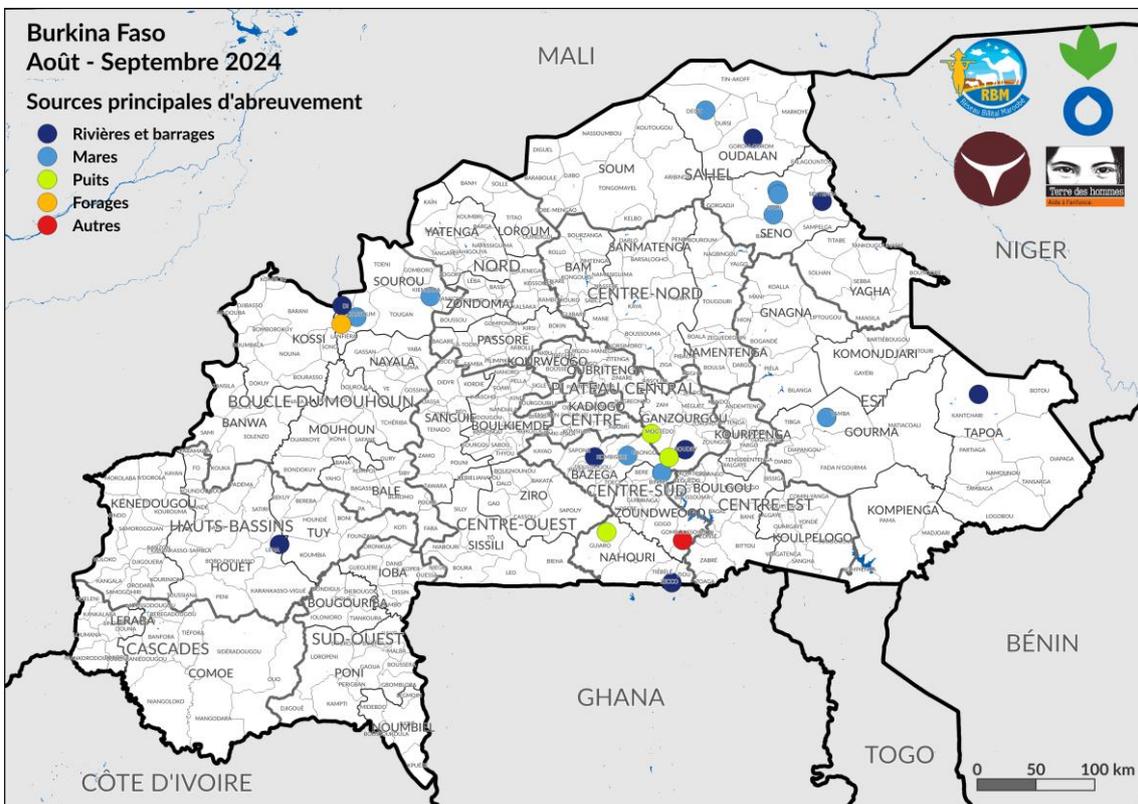


Figure 7 – Principales sources d'abreuvement rapportées pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso



FEUX DE BROUSSE

La Figure 8 illustre la situation des feux de brousse au niveau des différents sites d'observation. Au cours de cette période (août – septembre 2024) aucun feu de brousse n'a été enregistré.

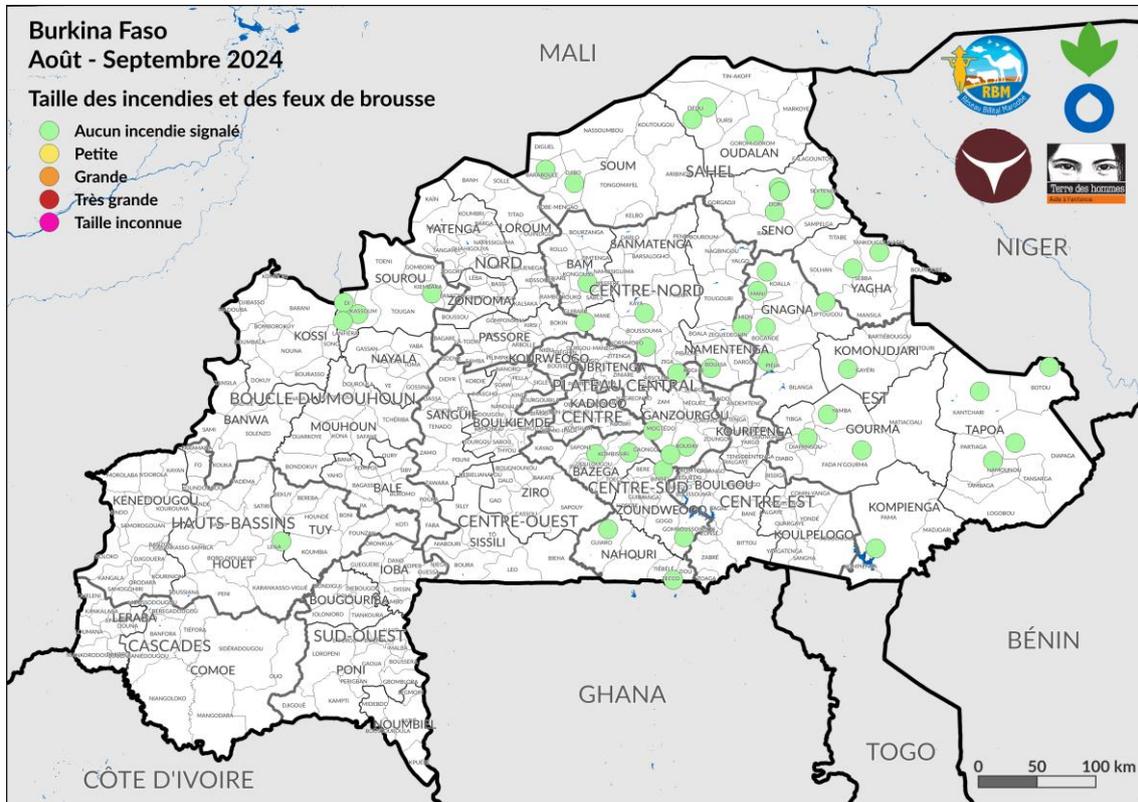


Figure 8 – Taille des incendies et des feux de brousse signalés pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso

VOLS DE BÉTAIL, CONFLITS ET INSÉCURITÉ

Les Figures 9, 10 et 11 représentent respectivement les cas de vols de bétail, de conflits et d'insécurité. Ainsi plusieurs signalements de cas de vols de bétail sont rapportés notamment dans les régions du Sahel, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Au Sahel, on a enregistré au cours de la période 5 cas de vols de bétail dans les communes de Dori, Seytenga, Gorom Gorom et Deou. Dans la région de l'Est, on a enregistré 2 cas de vols de bétail dans les communes de Yamba et de Fada N'Gourma. Un cas de vol de bétail a été enregistré à Kiembra dans la Boucle du Mouhoun. La plupart des cas de vols de bétail ont été signalés dans les zones à fort défi sécuritaire. Ces vols de bétail sont liés à l'incursion des GAT dans les différentes localités. Un nombre d'important de cheptel a été enlevé durant cette période. Il s'agit des petits et gros ruminants.

Les cas de conflits sont signalés dans des zones où sont déjà signalés des vols et fort défis sécuritaire. On a enregistré au cours de cette période 8 cas de conflits impliquant les éleveurs sur les différents sites d'observation. Ces conflits sont liés soit à la présence des GAT dans les localités ou à l'accès aux ressources pastorales. C'est le cas dans la commune de Gorom Gorom où on a enregistré des conflits liés aux dégâts de champs, à l'accès au barrage. Globalement, les conflits enregistrés sont liés à la présence des GAT au niveau des sites.

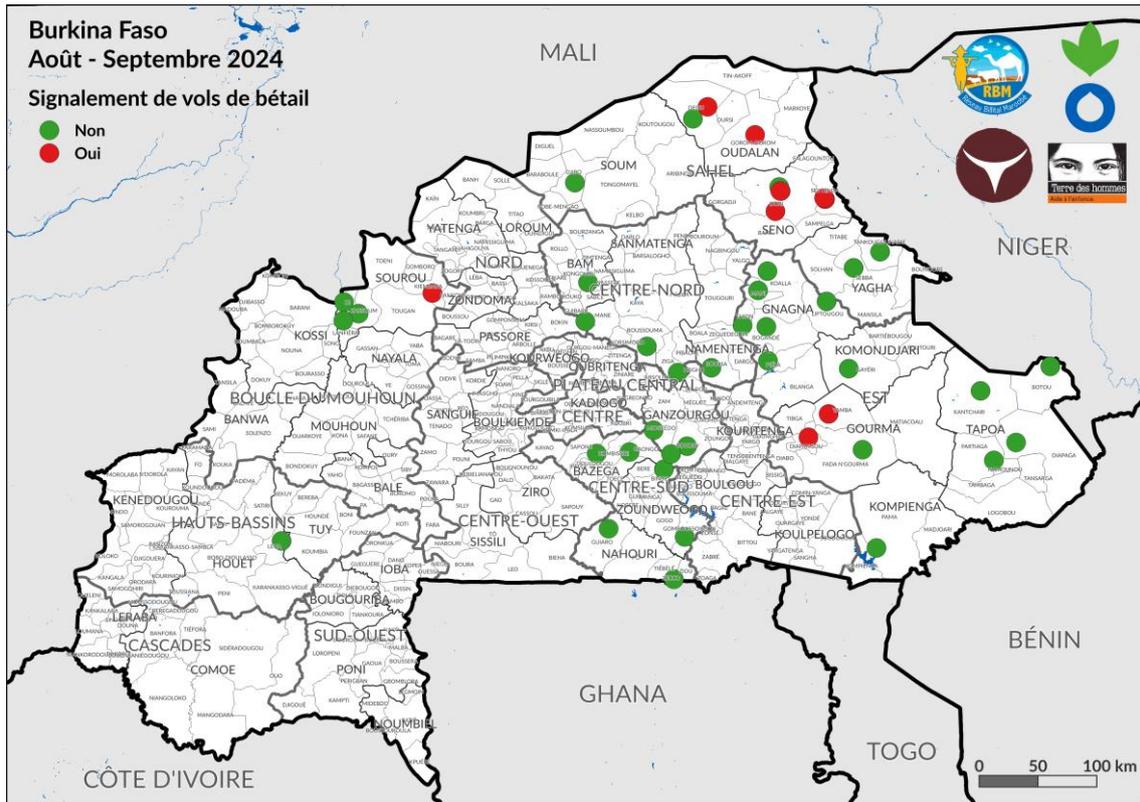


Figure 9 – Vols de bétail signalés pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso

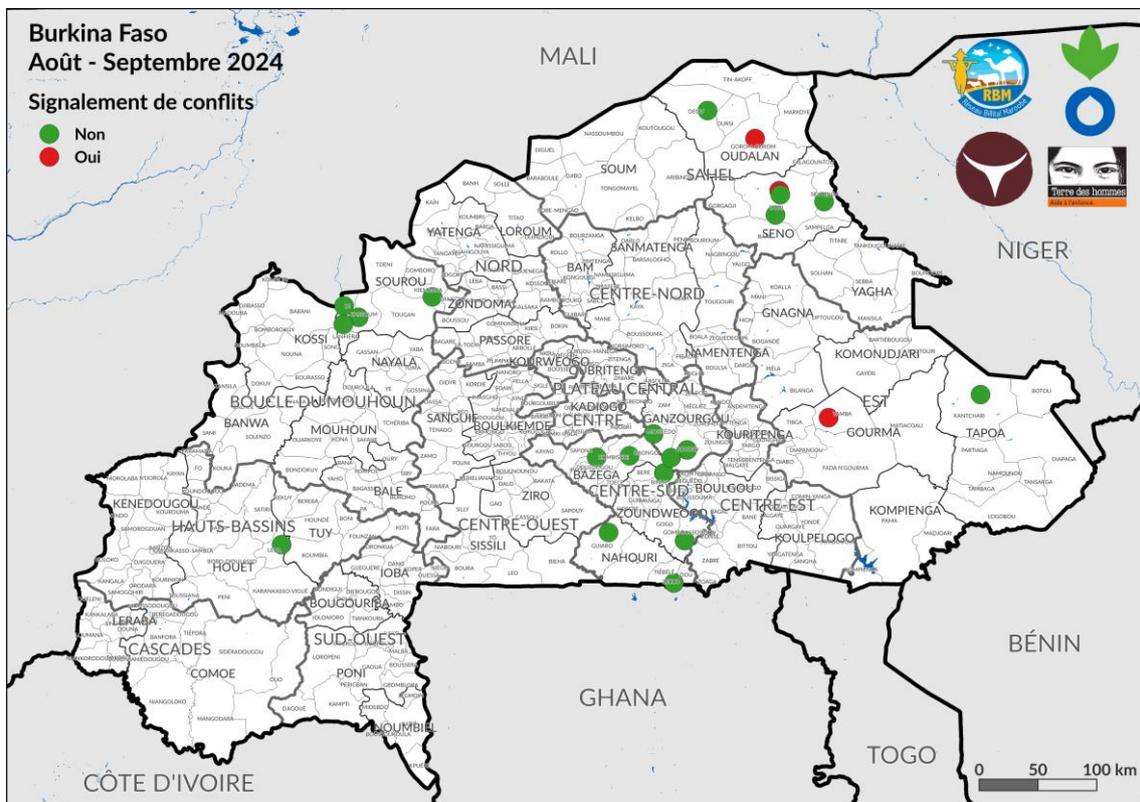


Figure 10 – Conflits signalés pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso

Durant cette période, plusieurs incidents sécuritaires ont été signalés dans les régions du Sahel, de l'Est et de la Boucle du Mouhoun. Ces événements ont affecté la mobilité du bétail, forçant les troupeaux à se déplacer vers des zones plus sûres.

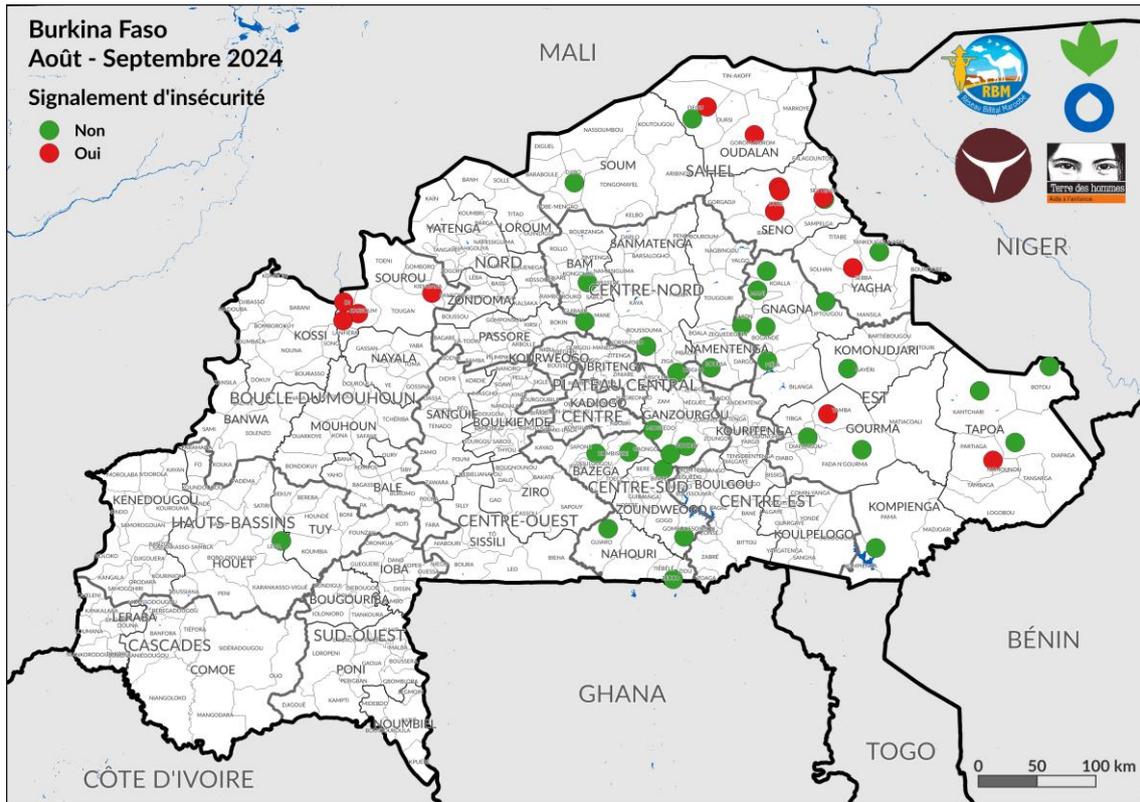


Figure 11 – Événements d'insécurité signalés pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso

ÉTAT D'EMBOINPOINT ET DE SANTÉ DES ANIMAUX

Les Figures 12 et 13 présentent respectivement l'état d'embonpoint des petits et gros ruminants. Globalement, la situation d'embonpoint des petits et gros ruminants est bonne malgré des situations appréciées étant passables au niveau de certains sites d'observation. On constate par ailleurs une amélioration par rapport à la période précédente. Cependant, dans la province du Gourma, l'état d'embonpoint des petits et gros ruminants est médiocre. Cette situation s'explique par le contexte sécuritaire qui entrave la mobilité dans cette province. Globalement, la l'état d'embonpoint devrait être meilleur au vu de la campagne hivernale qui a été très satisfaisante. Mais on constat que la situation de l'état d'embonpoint reste moyenne. Cela s'explique par la réduction de la mobilité et l'inaccessibilité des espaces pastoraux.

La Figure 14 montre que peu de cas de maladies animales ont été signalés durant cette période. Quelques cas ont été enregistrés à Dori, Boudry et Kassoum, mais la situation globale est bonne sur l'ensemble des sites.

La Figure 15 présente les causes de mortalités animales sur les différents sites d'observation. Au cours de la période d'août – septembre 2024, aucun cas de mortalité animale n'a été signalé. Ce qui est à l'image de la situation sanitaire des animaux.

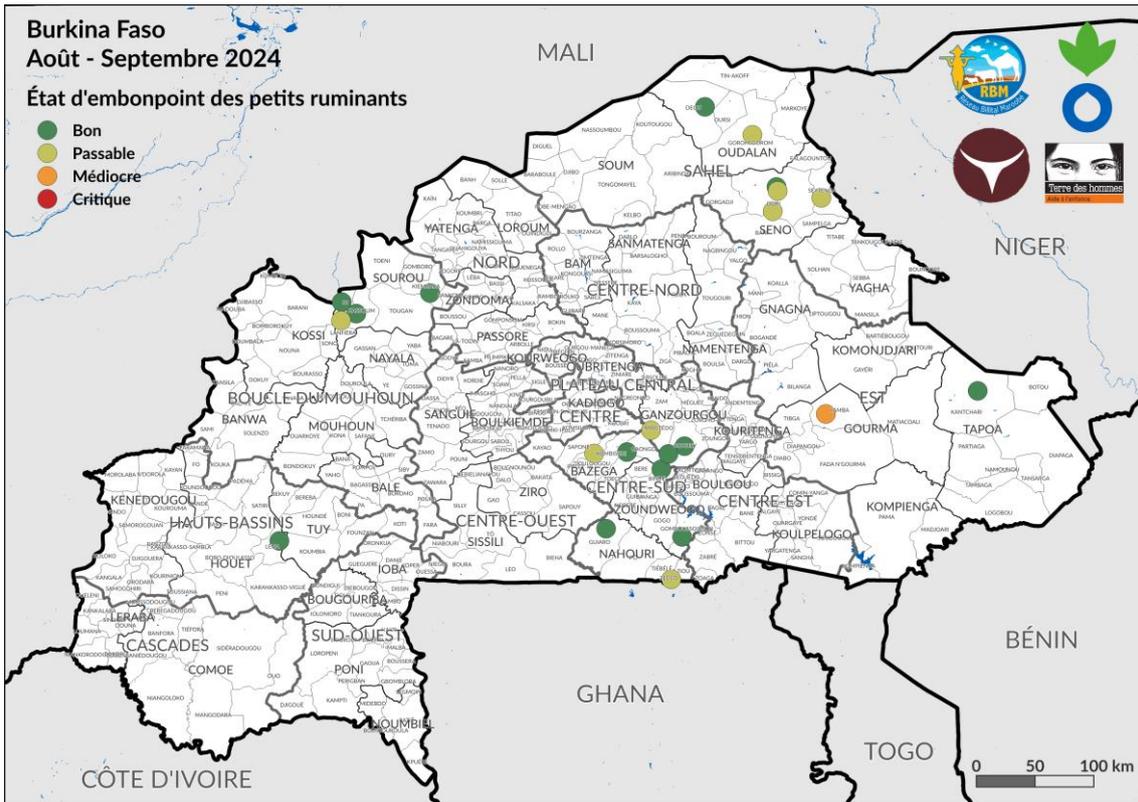


Figure 12 – État d'embonpoints des petits ruminants rapporté pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso

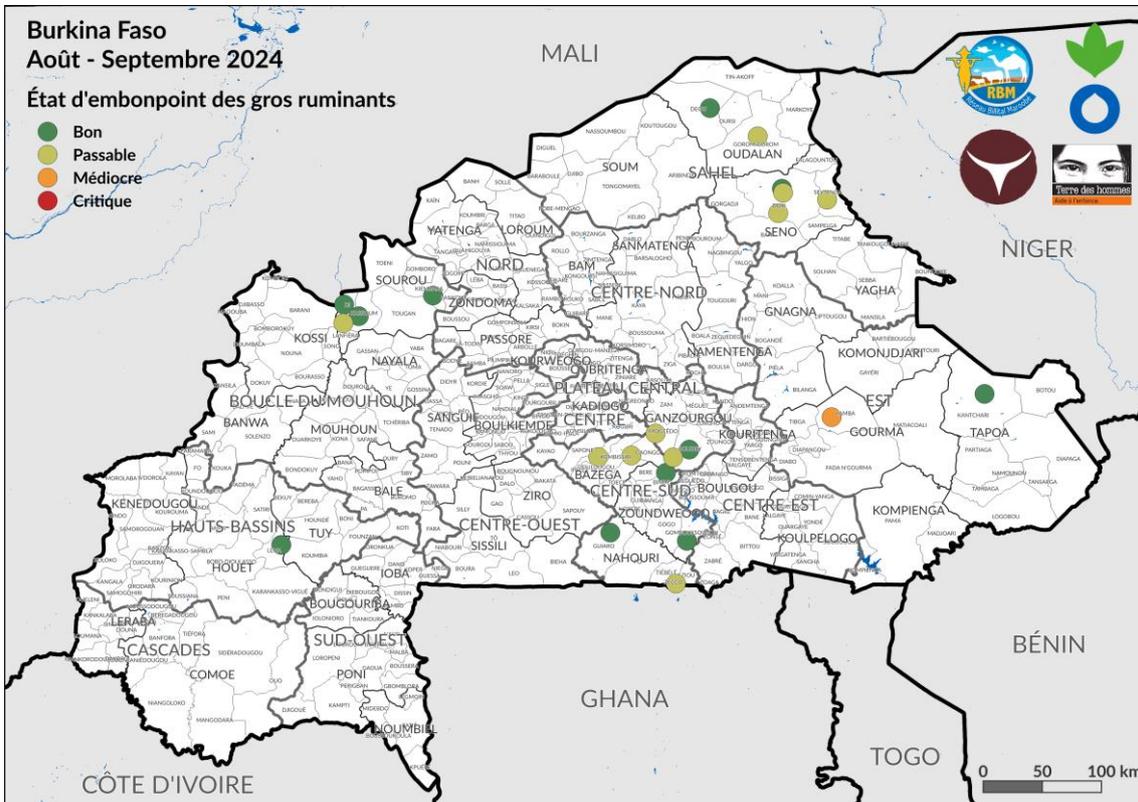


Figure 13 – État d'embonpoints des gros ruminants rapporté pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso

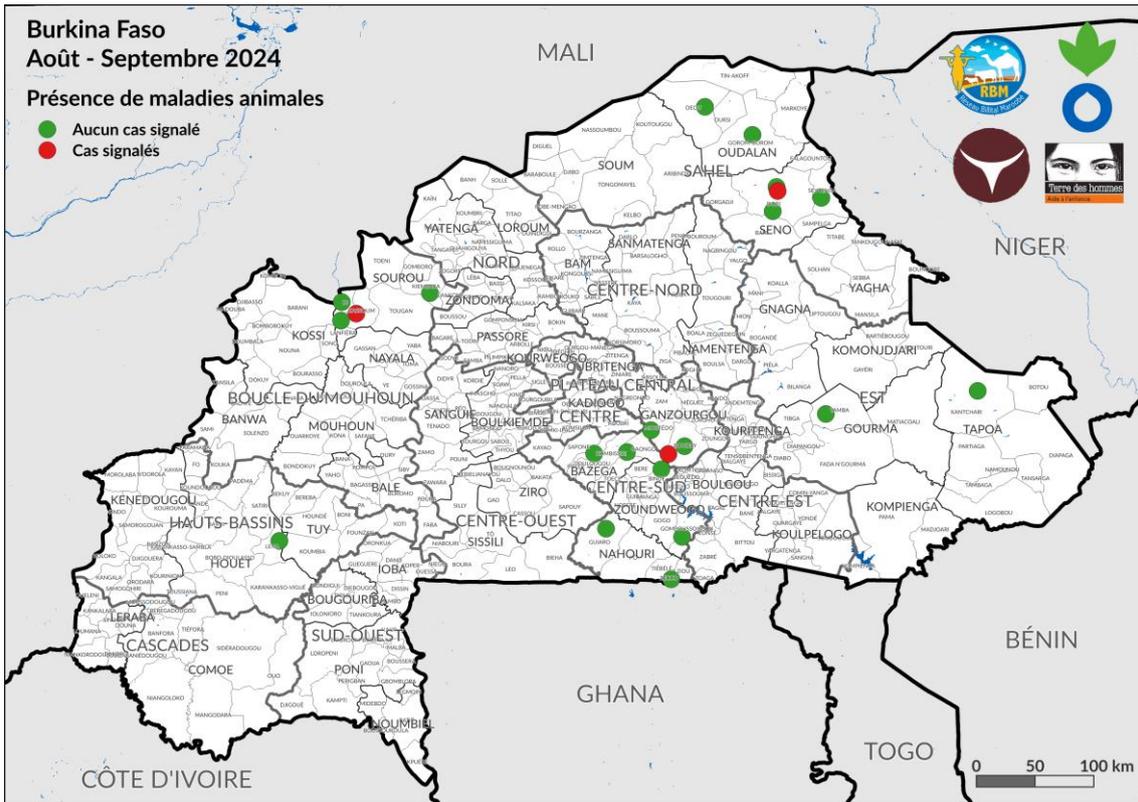


Figure 14 - Présence de maladies animales signalée pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso

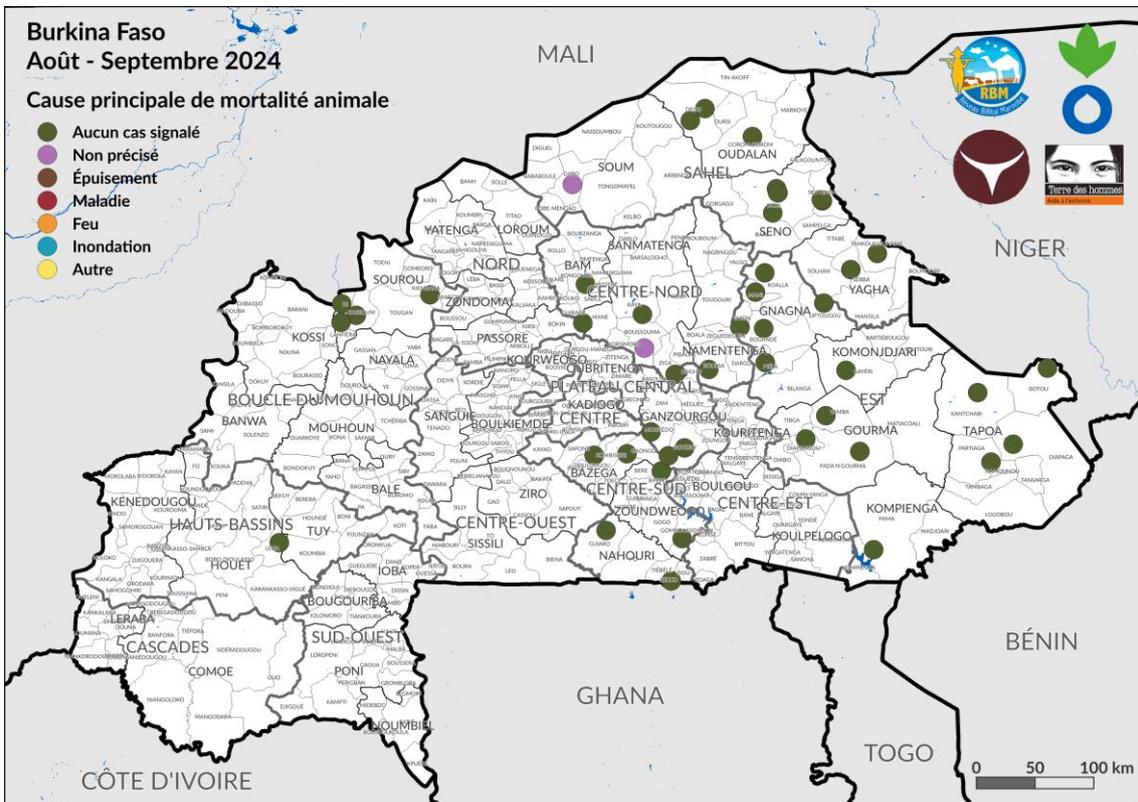


Figure 15 - Cause principale de mortalité animale rapportée pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso



ACCÈS AUX MARCHÉS, APPUI AU SECTEUR PASTORAL ET DISPONIBILITE D'ALIMENT POUR BÉTAIL

Concernant l'accessibilité des marchés, la situation présentée par la figure 16 montre que la situation est globalement bonne avec 87 % des marchés s'animent et sont accessibles. A l'exception de 3 marchés qui ne sont plus accessibles. Il s'agit des marchés de Deou au Sahel, de Yamba et de Kantchari à l'Est. Globalement, les marchés sont ouverts et accessibles mais le niveau de fréquentation de ces marchés a considérablement baissé au vu de la situation sécuritaire qui prévaut dans ces zones.

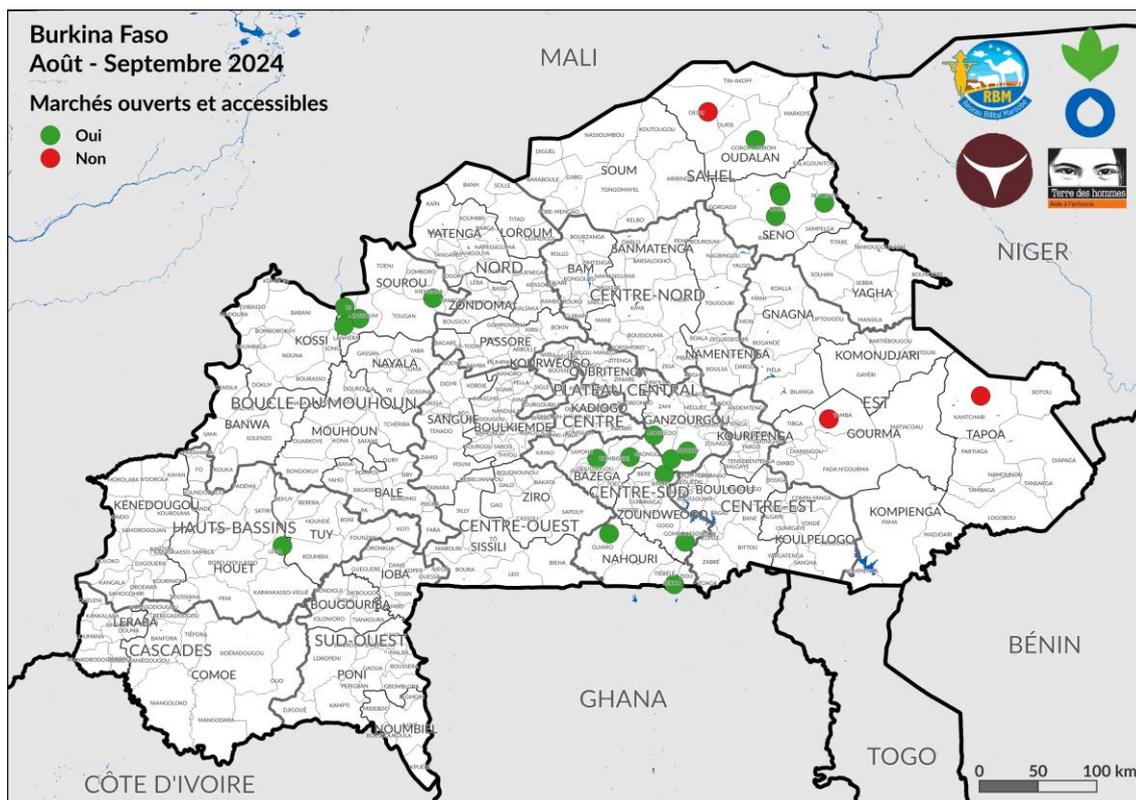


Figure 16 – Marchés ouverts et accessibles pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso

La figure 17 donne une situation des zones où des appuis au secteur de l'élevage sont apportés pour la période indiquée août – septembre 2024. Malheureusement, on constate que c'est au niveau d'environ 30% des sites que les appuis sont apportés au cours de cette période. Les différents appuis observés sont la distribution d'aliment bétail, la distribution d'un noyau reproducteur, l'organisation de campagne de vaccination, distribution de vivre, organisation des campagnes de sensibilisation, etc. Ces appuis ont été localisés dans les communes de Dori et de Gorom Gorom au Sahel, Kiembara et Di dans la Boucle du Mouhoun, Boudry dans le Plateau central et Lea dans les Hauts Bassins.

La figure 18 fait état de pénuries d'aliment bétail au niveau de sites suivis courant la période d'août – septembre 2024. On constate qu'à Oudalan et au Seno ainsi qu'à Sourou et Kossi et également dans Tapoa, Ganzourgou et Nahouri, des pénuries sont signalées. Cela peut en partie s'expliquer par le manque d'appui au secteur de l'élevage dans les zones et également par le contexte sécuritaire qui rend difficile l'accès à certaines zones.

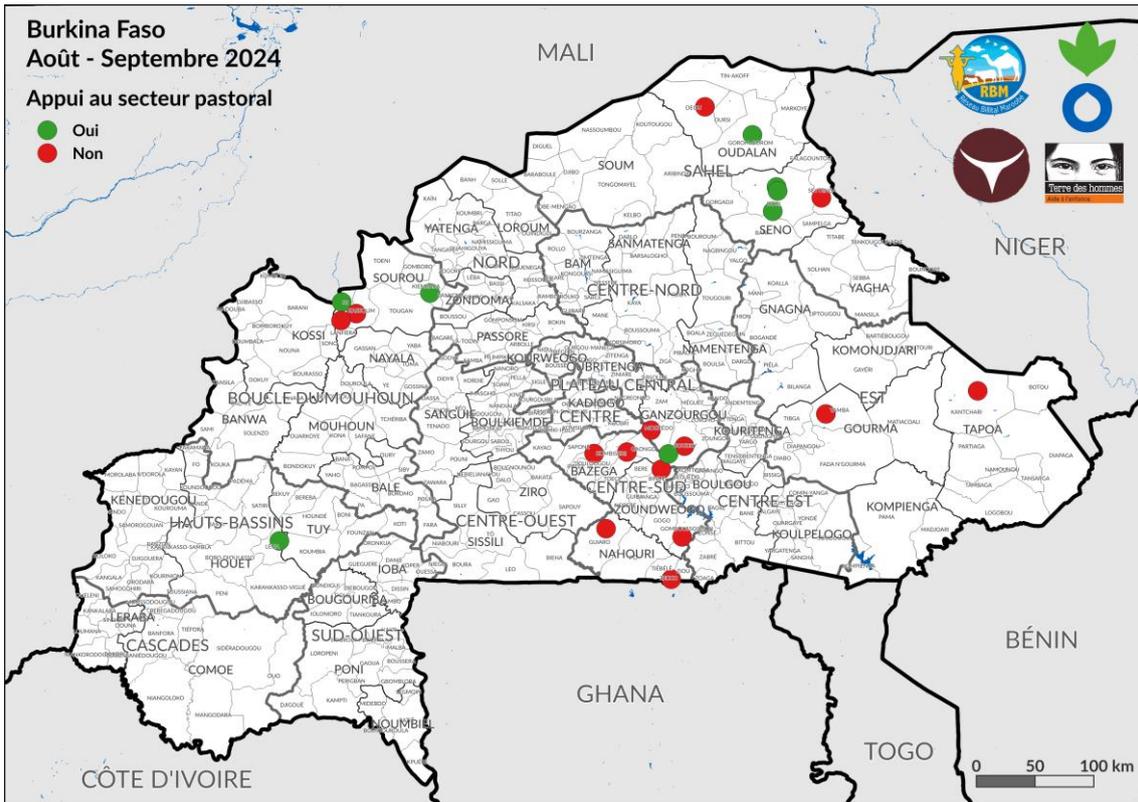


Figure 17 - Zones d'appui au secteur pastoral pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso

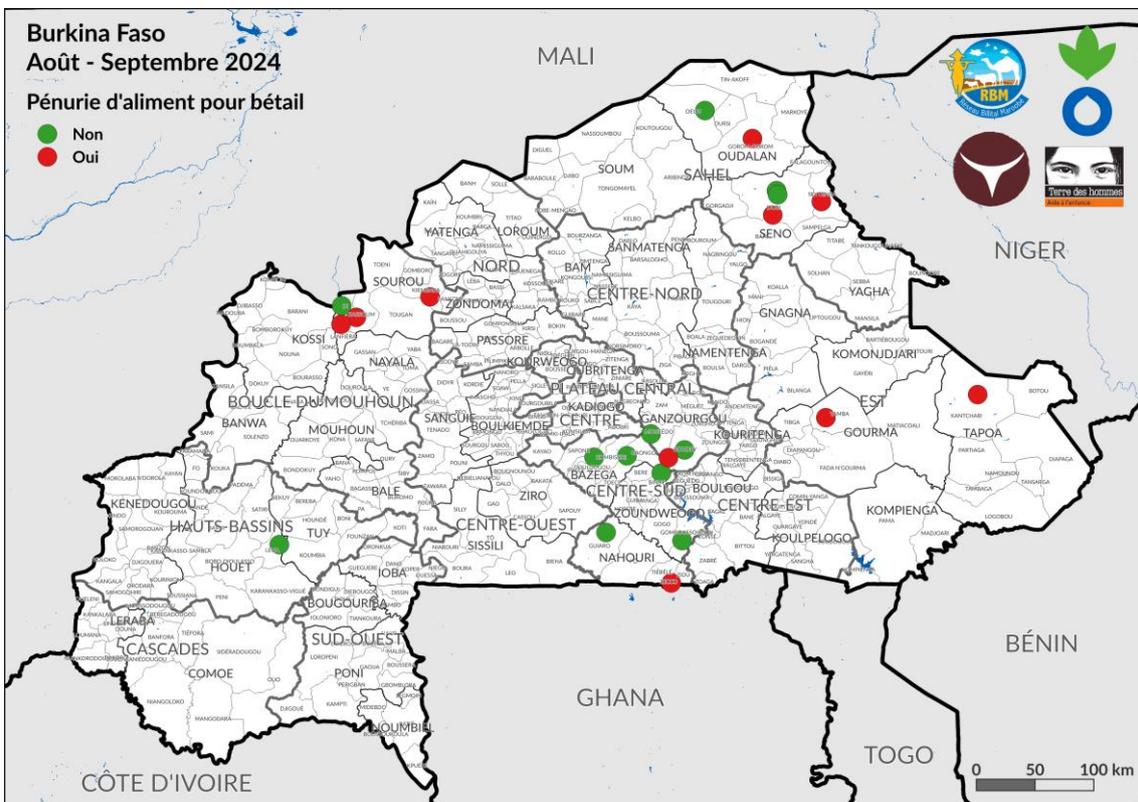


Figure 18 - Pénurie d'aliment pour bétail rapportée pour la période d'août à septembre 2024 sur le Burkina Faso



SITUATION DES MARCHÉS

MARCHÉS À BÉTAIL ET DES PRODUITS AGRICOLES

Les prix moyens du caprin, de l'ovin, du riz, du mil, du Sorgho et de l'aliment bétail usiné SPAI, ainsi que les termes de l'échange bétail contre céréale, pour la période de l'analyse d'août à septembre 2024, sont consignés dans le Tableau 1.

Tableau 1 – Prix relevés sur les marchés durant la période d'août à septembre 2024

Région	Province	Marché à bétail		Céréales			Aliment pour bétail	Termes de l'échange Sorgho contre	
		Caprin mâle	Ovin mâle	Riz	Mil	Sorgho		Caprin mâle	Ovin mâle
		FCFA/tête		FCFA/kg				kg/tête	
Boucle du Mouhoun	Sourou	19 250	43 750	581	359	266	332	72	165
Centre Sud	Bazèga	25 000	52 500	550	325	250	325	100	210
	Nahouri	22 000	41 000	550	342	225	400	98	182
	Zoundwéogo	22 500	31 000	563	400	369	250	61	84
	Moyenne	23 167	41 500	554	356	281	310	82	148
Centre Nord	Bam	25 000	40 000		469	363	288	69	110
	Namentenga	40 000			420	370	280	108	
	Sanmatenga	30 000			444	309	223	97	
	Moyenne	31 667	40 000		449	343	260	92	117
Est	Gnagna	23 333			418	372	272	63	
	Gourma	47 500	65 000	700	395	313	275	152	208
	Komondjari	21 500			395	398	380	54	
	Tapoa	21 250	50 000	800	481	472	260	45	106
	Moyenne	26 269	57 500	750	432	396	278	66	145
Hauts Bassins	Houet	21 250	65 000	500	300	200	250	106	325
Plateau Central	Ganzourgou	20 000	67 500	550	238	213	313	94	318
Sahel	Oudalan	21 250	30 000	600	465	405	300	52	74
	Seno	29 643	50 250	780	712	599	363	49	84
	Soum	45 000			500	410	300	110	
	Yagha	37 375			525	410	170	91	
	Moyenne	30 813	46 875	750	613	511	325	60	92
Burkina Faso	Moyenne	26 427	48 193	627	458	383	298	69	126

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

Le tableau 2 donne l'évolution des prix du caprin sur les marchés suivis. Ainsi, pour cette période d'août - septembre 2024, le prix du caprin a connu une hausse de +4% par rapport à la même période de l'année passée. Plus spécifiquement, il y a une baisse significative dans la région de l'Est avec -22% et -10% dans le Sahel. Par rapport à la période précédente, on a enregistré une baisse de -6% avec une baisse significative de -18% dans le Sahel. A l'Est, on a enregistré une hausse des prix des caprins de +12% au cours de cette période par rapport à la période précédente.

Tableau 2 – Évolution du prix des caprins

Région	Août-Sep. 2024 (FCFA/tête)	Juin-Juillet 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août-Sep. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	19 250	20 900	-8	20 550	-6
Centre Sud	23 167	24 751	-6	23 250	-0
Centre Nord	31 667	32 000	-1		
Est	26 269	23 554	+12	33 833	-22
Hauts Bassins	21 250	22 500	-6	20 000	+6
Plateau Central	20 000	20 000	0	20 000	0
Sahel	30 813	37 679	-18	34 400	-10
Ensemble régions	26 427	28 069	-6	25 327	+4

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B



Selon le tableau 3, le prix des ovins a connu une baisse au courant cette période de d'août – septembre 2024. Cette baisse d'en moyenne -12% par rapport à la même période de 2023. Globalement, on enregistre une baisse des prix des ovins entre cette période (août – septembre 2024) et la période précédente (Juin – Juillet 2024) à l'exception de la région de l'Est où on enregistre une hausse significative de +17%. Mais comparé à la même période de l'année précédente, la région de l'Est a enregistré une baisse significative de -39% sur les prix des ovins et la région du Sahel de -19%.

Tableau 3 – Évolution du prix des ovins

Région	Août-Sep. 2024 (FCFA/tête)	Juin-Juillet 2024 (FCFA/tête)	Variation (%)	Août-Sep. 2023 (FCFA/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	43 750	51 000	-14	42 167	+4
Centre Sud	41 500	43 417	-4	50 042	-17
Centre Nord	40 000	53 333	-25		
Est	57 500	49 167	+17	95 000	-39
Hauts Bassins	65 000	75 000	-13	60 000	+8
Plateau Central	67 500	67 500	0	60 000	+13
Sahel	46 875	52 500	-11	58 000	-19
Ensemble régions	48 193	51 846	-7	54 990	-12

Source : Réseau de relais sentinelles ACF, RBM & Tdh-L

Le tableau 4 présente l'évolution des prix du riz. Le prix du riz a connu une hausse de +22% par rapport à la même période de l'année passée. Comparativement à la période précédente juin – juillet 2024, ce prix a connu une hausse de +6%. Cette hausse est plus significative dans les régions de l'Est avec +45%, la Boucle du Mouhoun avec +20%, le Sahel avec +19% et le Centre Sud avec +16%. Ces variations peuvent s'expliquer par le contexte sécuritaire qui entrave l'accessibilité de certaines zones et par la loi de l'offre et de la demande.

Tableau 4 – Évolution du prix du riz

Région	Août-Sep. 2024 (FCFA/kg)	Juin-Juillet 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sep. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	581	555	+5	484	+20
Centre Sud	554	550	+1	478	+16
Centre Nord					
Est	750	670	+12	517	+45
Hauts Bassins	500	500	0	500	0
Plateau Central	550	517	+6	500	+10
Sahel	750	675	+11	630	+19
Ensemble régions	627	591	+6	515	+22

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

Le tableau 5 donne un aperçu sur l'évolution des prix du mil. Comparativement avec la même période de l'année, le prix du mil a connu une hausse de +37%. Seul dans la région de l'Est, le prix du mil a diminué légèrement comparé à la même période de l'année passée. Au cours de cette période, les prix ont connu une hausse significative dans toutes les régions à l'exception de la région de Plateau Central où les prix sont restés statiques.



Tableau 5 – Évolution du prix du mil

Région	Août-Sep. 2024 (FCFA/kg)	Juin-Juillet 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sep. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	359	290	+24	286	+26
Centre Sud	356	300	+19	288	+23
Centre Nord	449	362	+24		
Est	432	381	+14	442	-2
Hauts Bassins	300	250	+20	250	+20
Plateau Central	238	238	0	200	+19
Sahel	613	480	+28	480	+28
Ensemble régions	458	377	+21	335	+37

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

Le tableau 6 montre l'évolution du prix de Sorgho sur les marchés. Pour cette période d'août - septembre 2024, le prix du sorgho a connu une hausse globale de +32% en moyenne par rapport à la même période de l'année 2023. Comparativement à la période passée, le prix du sorgho a connu une augmentation de +17%. Dans la région du Plateau Central, le prix est resté inchangé.

Tableau 6 – Évolution du prix du sorgho

Région	Août-Sep. 2024 (FCFA/kg)	Juin-Juillet 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sep. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	266	237	+12	257	+4
Centre Sud	281	275	+2	190	+48
Centre Nord	343	307	+12		
Est	396	338	+17	425	-7
Hauts Bassins	200	150	+33	175	+14
Plateau Central	213	213	0	200	+6
Sahel	511	412	+24	442	+16
Ensemble régions	383	327	+17	290	+32

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

L'évolution du prix de l'aliment bétail est détaillé dans le tableau 7. Pour cette période ce prix a connu une baisse superficielle de -2% par rapport à la période précédente (Juin - Juillet 2024). Comparé à la même période de l'année passé, la baisse est de -1%.

Tableau 7 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Région	Août-Sep. 2024 (FCFA/kg)	Juin-Juillet 2024 (FCFA/kg)	Variation (%)	Août-Sep. 2023 (FCFA/kg)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	332	318	+4	297	+12
Centre Sud	310	322	-4	300	+3
Centre Nord	260	276	-6		
Est	278	280	-1	292	-5
Hauts Bassins	250	250	0	250	0
Plateau Central	313	338	-7	300	+4
Sahel	325	333	-3	331	-2
Ensemble régions	298	304	-2	301	-1

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B



TERMES DE L'ÉCHANGE

Le tableau 8 donne une situation des termes de l'échange sur les différents marchés suivis. Ces termes ont varié en moyenne de -20% par rapport à la période précédente et de -21% comparé à la même période de 2023. Globalement, les termes de l'échange sont défavorables dans toutes les régions d'observation.

Tableau 8 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle contre sorgho

Région	Août-Sep. 2024 (kg/tête)	Juin-Juillet 2024 (kg/tête)	Variation (%)	Août-Sep. 2023 (kg/tête)	Variation (%)
Boucle du Mouhoun	72	88	-18	80	-10
Centre Sud	82	90	-8	122	-33
Centre Nord	92	104	-11		
Est	66	70	-5	80	-17
Hauts Bassins	106	150	-29	114	-7
Plateau Central	94	94	0	100	-6
Sahel	60	92	-34	78	-23
Ensemble régions	69	86	-20	87	-21

Source : Réseau de relais sentinelles pastorales ACF, RBM, Tdh-L et VSF-B

La figure 19, donne une situation plus claire des termes de l'échange sur les marchés. Ainsi, globalement, les termes de l'échange sont défavorables à très défavorables aux éleveurs sur environ 86% des sites suivis. Néanmoins, on enregistre des termes de l'échange sont favorables aux éleveurs au niveau de 6 sites d'observation. Il s'agit de communes de Sebba et de Djibo dans le Sahel, de Yamba et de Fada N'Gourma à l'Est, de Kombissiri, Béré et Zecco dans le Centre Sud. Globalement, les termes de l'échange sont en défaveur de l'éleveur.

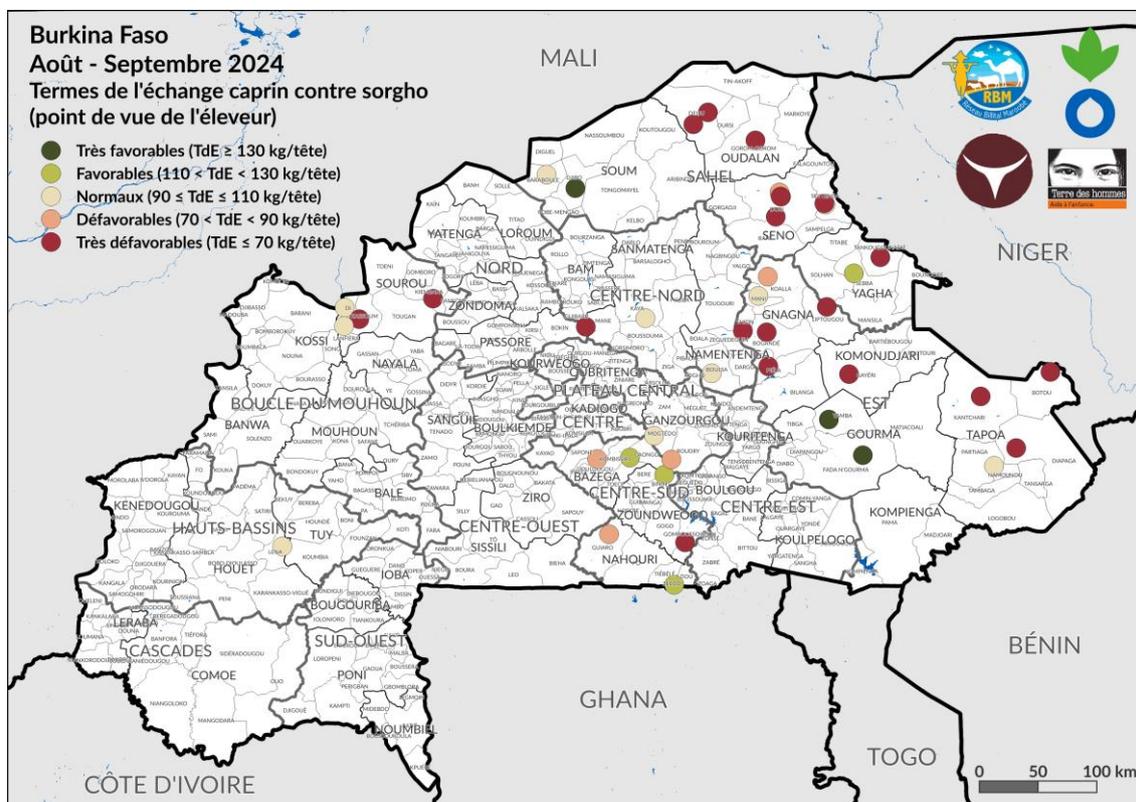


Figure 19 – Termes de l'échange caprin contre sorgho sur le Burkina Faso entre avril et mai 2024



CONCLUSION

Durant cette période d'août à septembre 2024, la situation pastorale est relativement bonne et ce, malgré, l'insécurité qui sévit. Malgré la fin de l'hivernage et le début des récoltes, la situation pastorale va rester statique. Les termes de l'échange vont s'améliorer au profil des éleveurs courant la période à venir. Il est attendu une baisse des prix des céréales avec la récolte en cours.

PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Recommandation pour les éleveurs, les organisations pastorales, les services vétérinaires, les services étatiques, et les acteurs de la société civile et les organisations humanitaires :

- Sensibiliser les éleveurs sur les campagnes de vaccination en cours
- Sensibiliser les éleveurs sur la situation sécuritaire
- Prendre en compte les éleveurs dans le circuit des distributions des vivres dans les zones à fort défi sécuritaire
- Mettre plus de stock d'aliment de bétail à disposition des éleveurs surtout dans les zones de concentration

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour accéder aux bulletins
- www.geosahel.info pour visualiser les cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes, veuillez contacter :

- OUATTARA Chec Ibrahima (RBM – Burkina Faso) – c.ouattara@rbm-ctr.org
- OUEDRAOGO Hamado (VSF-B – Burkina Faso) – h.ouedraogo@vsf-belgium.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF – ROWCA) – cadiallo@wa.acfspain.org
- FILLLOL Erwann (ACF – ROWCA) – erfillol@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données est assurée en partenariat avec la Direction Générale des Espaces et Aménagements Pastoraux du Ministère en charge des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso.



FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation ACF Italie, de l'Union Européenne et de l'agence belge de développement ENABEL.

